

SOMMAIRE

| | | |
|----------|--|-----------|
| 1 | CALENDRIER RÉGIONAL AMATEUR 2024 | 2 |
| 2 | RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX | 3 |
| 2.1 | CAHIER DES CHARGES D'UNE ÉPREUVE DE LIGUE | 4 |
| 2.2 | RÉTRIBUTIONS DES CLUBS | 7 |
| 2.3 | CATÉGORIES D'ÂGE | 8 |
| 2.4 | CODE DE COMPORTEMENT | 9 |
| 3 | RÈGLEMENTS DES PROMOTIONS | 10 |
| 3.1 | QUALIFICATION AUX PROMOTIONS MESSIEURS..... | 12 |
| 3.2 | PROMOTION DAMES..... | 13 |
| 3.3 | PROMOTION U16 GARCONS..... | 14 |
| 3.4 | PROMOTION MESSIEURS..... | 15 |
| 3.5 | PROMOTION MID AMATEURS MESSIEURS..... | 16 |
| 3.6 | PROMOTION SENIORS MESSIEURS | 17 |
| 4 | COMPÉTITIONS RÉGIONALES PAR ÉQUIPES | 18 |
| 4.1 | COUPE DU CENTRE D'HIVER..... | 19 |
| 4.2 | COUPE DU CENTRE I..... | 21 |
| 4.3 | COUPE DU CENTRE II..... | 22 |
| 4.4 | INTERCLUBS SENIORS DAMES..... | 23 |
| 4.5 | INTERCLUBS SENIORS MESSIEURS | 26 |
| 4.6 | CHALLENGE DE DOUBLE SENIORS..... | 30 |
| 4.7 | INTERCLUBS U16 MIXTES..... | 31 |
| 4.8 | FINALE DU CHALLENGE DES ÉCOLES DE GOLF | 33 |
| 5 | OPENS ET CHAMPIONNATS REGIONAUX | 35 |
| 5.1 | OPEN REGIONAL U8 | 36 |
| 5.2 | OPEN RÉGIONAL U10 | 37 |
| 5.3 | OPEN RÉGIONAL U16 9 & 18 TROUS..... | 38 |
| 5.4 | CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES Benjamins et U12 | 39 |
| 5.5 | CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS..... | 40 |
| 6 | JEUNES | 41 |
| 6.1 | TROPHÉE BENOIT CICÉ | 42 |
| 6.2 | QUALIFICATION REGIONALE Benjamins et U12..... | 43 |
| 6.3 | FINALE INTER RÉGIONALE Benjamins et U12..... | 45 |

1 CALENDRIER RÉGIONAL AMATEUR 2024

MARS

| | | |
|----------------------|------------------------------------|------------|
| 16-17 mars | Grand prix | Augerville |
| 17-mars | Open U8, U10, 9 et 18 trous Tour 1 | Aisses |
| 23-24 mars | Grand Prix | Bourges |
| 30 mars au 1er avril | Grand Prix | Limère |

AVRIL

| | | |
|----------------|------------------------------|----------------|
| 16-17 avril | Trophée Seniors 2 & 3 | Touraine |
| 20-21 avril | Grand Prix Jeunes | Cheverny |
| 20-21 avril | Grand Prix | Donnery |
| 21-avr | Open U8, U10, 9 trous Tour 2 | Sarrays |
| 21-avr | Qualification messieurs | Perche |
| 26 au 28 avril | Coupe du Centre 1 | Val de l'Indre |

MAI

| | | |
|-----------|------------------------------------|--------------------|
| 05-mai | Open U8, U10, 9 et 18 trous Tour 3 | Chartres |
| 6 mai | Challenge seniors (scramble) | Picardière |
| 14-15 mai | Trophée Seniors | Touraine |
| 18-19 mai | Grand Prix Jeunes | Bourges |
| 18-19 mai | Promotion dames | Bois d'O |
| 25-26 mai | Promotion messieurs | Fréhel Sables d'or |

JUIN

| | | |
|------------|---|----------------------------|
| 1er-2 juin | Grand Prix Seniors | Tours Ardrée |
| 3 juin | Challenge seniors (greensome) | Chartres Fontenay |
| 8-9 juin | Championnat régional Benjamins et U12 | Vaugouard |
| 15-16 juin | Finale Inter Régionale Benjamins et U12 | Ile d'Or |
| 22-23 juin | Promotion mid amateurs messieurs | Sablé Solesmes |
| 23-juin | Finale du Challenge école de golf | Limère |
| 27-28 juin | Trophée seniors | Val de l'Indre |
| 29-30 juin | Promotion mid amateurs dames | Sables d'Or ou Montpensier |
| 30-juin | Open U8, U10, 9 trous Tour 4 | Picardière |

JUILLET

| | | |
|---------------|-----------------------|-------------------|
| 06-juil | Trophée Benoît CICE | Touraine |
| 10-11 juillet | Promotion U16 garçons | Baie de St Brieuc |
| 20-21 juillet | Grand Prix | Cheverny |

AOÛT

| | | |
|-------------|----------------------|----------|
| 2 au 4 août | Grand Prix | Aisses |
| 24-25 août | Grand Prix Seniors | Touraine |
| 24-25 août | Classic Mid Amateurs | Touraine |

SEPTEMBRE

| | | |
|-----------------|------------------------------------|--------------------------------|
| 7-8 septembre | Grand Prix | Tours Ardrée |
| 10-11 septembre | Trophée seniors | Aisses |
| 15-sept | Open U8, U10, 9 et 18 trous Tour 5 | La Carte |
| 21-22 septembre | Promotion seniors messieurs | Donnery |
| 21-22 septembre | Grand Prix | Touraine |
| 28-29 septembre | Promotion seniors dames | Eauzé Grand Armagnac ou Dieppe |
| 28-29 septembre | Grand Prix Jeunes | Augerville |

OCTOBRE

| | | |
|---------------|------------------------------|----------------|
| 3-4 octobre | Trophée seniors | Augerville |
| 5-6 octobre | Coupe du Centre 2 | Tours Ardrée |
| 9-10 octobre | Trophée seniors 2 & 3 | Tours Ardrée |
| 12-13 octobre | Grand Prix | Val de l'Indre |
| 13 octobre | Open U8, U10, 9 trous Tour 6 | Bourges |
| 14 octobre | Challenge seniors (4 balles) | Val de l'Indre |
| 19-20 octobre | Grand Prix Jeunes | Limère |

2 RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

| | |
|---|---------|
| 2.1. CAHIER DES CHARGES D'UNE ÉPREUVE DE LIGUE | page 4 |
| 2.2. RÉTRIBUTIONS DES CLUBS | page 7 |
| 2.3. CATÉGORIES D'ÂGE | page 9 |
| 2.4. CODE DE COMPORTEMENT | page 10 |

2.1 CAHIER DES CHARGES D'UNE ÉPREUVE DE LIGUE

LOGISTIQUE

SURVEILLANCE SANITAIRE DES COMPETITIONS :

Le Club hôte doit assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition. Le Comité de l'épreuve une fois sur place doit s'assurer que cette coordination a bien été organisée. Dans tous les cas, la commission médicale fédérale rappelle qu'il appartient à l'organisateur de la compétition de prévoir la surveillance sanitaire lors du tournoi dont :

- un téléphone accessible avec affichage à proximité des numéros d'appel du SAMU, des pompiers et du responsable de la salle ou du Club ;
- un affichage spécifique concernant les risques canicules et sanitaires en fonction des problématiques du moment ;
- une personne autorisée à intervenir sur le terrain de compétition, notamment pour des blessures minimes, d'informer les arbitres de la présence ou non de médecins et/ou d'auxiliaires médicaux ;
- un nécessaire médical de premier secours à un emplacement spécifique accessible près des surfaces de compétition et à l'abri du public en vue des premiers soins à apporter en cas d'accident ;
- en cas de présence d'un médecin pour la surveillance du tournoi, un local spécifique sera dédié et une voiturette mise à disposition.

Les Clubs accueillant une épreuve fédérale doivent disposer d'au moins un défibrillateur entièrement automatique en état de marche (recommandation deux Défibrillateurs Automatisés Externes : club-house et trou numéro 9) et d'une formation effective de son personnel sur son utilisation. Nous rappelons que l'état actuel de la réglementation encourage fortement les Clubs de sports à assurer la formation de leurs collaborateurs aux gestes qui sauvent.

HEURES D'OUVERTURE :

1h avant le 1er départ (Vestiaire, Practice, Pro-shop, Bar avec sandwiches et petit-déjeuner)

Restauration : La mise en place d'un buffet pour l'organisation d'une épreuve par équipes est recommandée.

Ouverture du restaurant à 11h30.

BÉNÉVOLES :

1 Arbitre (de préférence du club ou du département) désigné par la Ligue

1 ou 2 OBEC de préférence du club désigné par la Ligue

1 starter

1 personne pour le recording, de préférence OBEC, pour l'enregistrement sur RMS

Commissaires de parcours

LOCAUX :

1 salle avec table + chaises pour recording

1 salle pour la réunion des capitaines la veille de la compétition à 19h

MATÉRIEL :

2 voiturettes mises à disposition du Comité de l'épreuve

30 chariots (minimum) disponibles

Bombes de peinture (à récupérer auprès de la Ligue, sauf Divisions, Grands Prix et Trophées)

6 talkies (si disponibles, les récupérer auprès de la Ligue)

Horloges pour l'heure officielle au practice et aux départs

Cartes de score (les éditer)

3 Cornes de brume au minimum disponibles et en état de marche pour l'arrêt et la reprise de jeu

Tableau officiel (environ 2mx2m)

VOITURETTES :

Le Club doit mettre à disposition un nombre suffisant de voiturettes pour que chaque arbitre en ait une. Leur utilisation est limitée aux seuls membres du Comité de l'épreuve ou à l'organisation. Leur utilisation par toute autre personne est soumise à l'autorisation du Comité de l'épreuve.

Sauf pour les épreuves par équipes, le Comité de l'épreuve peut autoriser les joueurs paragolf titulaires du médical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. Si le joueur a un cadet, celui-ci n'est pas autorisé à prendre place à bord de la voiturette et il devra transporter les clubs du joueur.

Pour les épreuves exclusivement réservées aux jeunes U21, les voiturettes et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs : voir § 1.1-2 (4).

ORGANISATION SPORTIVE

COMITÉ DE L'ÉPREUVE :

La Direction du Tournoi est assumée par le Comité de l'épreuve dont la composition figure sur le règlement particulier. Un arbitre, s'il y en a plusieurs, peut être nommé administrateur du tournoi par la ligue. Les membres du Comité doivent être présents sur le golf durant toute la durée du ou des tours. Dans une compétition par équipes, en dehors des arbitres, aucun représentant d'un club engagé ne doit figurer dans le Comité à l'exception du Directeur du club qui reçoit la compétition.

Le Club hôte doit assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition. Le Comité de l'épreuve une fois sur place doit s'assurer que cette coordination a bien été organisée.

MARQUAGE DU TERRAIN :

1 mois avant la compétition, visite de l'arbitre accompagné d'un OBEC du club et du greenkeeper, contrôle du marquage et de la position des piquets de hors limite, d'obstacles d'eau et des zones en réparation

1 semaine avant la compétition et selon les consignes de l'arbitre, marquage par l'OBEC du club (vérifier la compatibilité canne/bombes de peinture)

La veille de la compétition, finalisation par l'arbitre et l'OBEC désigné

La veille de la compétition, placement des drapeaux et marques de départ

RÉUNION DES CAPITAINES : la veille de la compétition à 19h sauf indication contraire

DÉPARTS :

Liste des engagés avec leurs heures de départ fournies par la Ligue sauf Grand Prix et Trophées publiée sur le site www.golf-centre.fr

La publication des horaires de départs intervient au plus tôt 48h et au plus tard à 12h la veille du 1^{er} tour.

Les compétiteurs doivent disposer d'au moins 45 minutes d'échauffement et de practice avec une visibilité acceptable.

RÉSULTATS :

Les résultats doivent impérativement, dans un délai de 48h après la clôture des épreuves du calendrier ci-dessus, être envoyés depuis "RMS 9" vers le centre serveur fédéral "FLÉOLE" et publiés sur le site Internet de la FFGolf. Ils doivent être également envoyés à la Ligue (competition@golf-centre.fr).

TERRAIN :

Tonte : hauteur et fréquence : voir chapitre 9 Annexe D du document - Recommandations et conseils pour la gestion d'une compétition - téléchargeable sur le site de la Ligue

Attention ces normes sont impératives

Si votre intendant de terrain rencontre des difficultés de mise en œuvre de ces normes, contactez au plus vite la commission sportive de la Ligue

Piquetage et Règles locales, positions des drapeaux et marques de départ : le comité de l'épreuve est responsable de ces préparations

Greens tondu le matin avant le départ de la compétition

Bunkers débarrassés de tous détritiques et ratissés chaque jour

Fairways tondu la veille de la compétition

Rough en accord avec l'étalonnage (petit et grand rough)

Pas d'intervention des équipes d'entretien entre les parties sauf, à la demande de l'arbitre sur les greens et les départs pour éponger ou aspirer l'eau de pluie ou dégager des feuilles

JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT :

Les joueurs engagés (voir la liste des équipiers potentiels pour les épreuves par équipes) doivent accéder en priorité et gratuitement au terrain la veille de la compétition ou dans le mois précédent la compétition sur réservation.

DÉPARTS DES MEMBRES OU DES GREEN-FEES :

Aucun départ ne devra avoir lieu avant la compétition

Départs possibles 1/2 heure après le dernier départ sauf lors d'une journée de match-play

ORGANISATION FINANCIÈRE

PARTICIPATION DU CLUB

Mis gracieusement à disposition : terrain, voitures, locaux, informatique

Journée d'entraînement la veille ou dans le mois précédent la compétition : accès gratuit et prioritaire des joueurs de la compétition sur réservation

Prise en charge des OBEC non désignés par la Ligue et des bénévoles

PARTICIPATION DE LA LIGUE HORS GRANDS PRIX ET TROPHÉES

3/4 des droits d'engagement des équipes présentes aux compétitions fédérales adultes (plafonné à 3 000 €)

Rétribution forfaitaire pour les compétitions jeunes de la Ligue

Prise en charge de l'arbitre et des OBEC désignés : Hébergement, nourriture, frais de déplacements

Pour les interclubs seniors, cocktail des Finales limité à 60 €

Les Prix sont fournis par la Ligue pour les compétitions qu'elle organise

| |
|------------------------------------|
| CONDITIONS DE PARTICIPATION |
|------------------------------------|

Compétitions par équipes :

Pour les épreuves non fédérales (voir leur définition § 1.2.1-1 du vademecum fédéral), les conditions de participation édictées dans le Règlement général spécifique des épreuves fédérales par équipes (voir titre I du § 1.2.2-1 du vademecum fédéral) s'appliquent intégralement.

En ce qui concerne la redevance fédérale, cela veut dire que l'AS d'appartenance de l'équipe doit être à jour de sa redevance à la Ligue et au Comité départemental au moment de l'inscription de l'équipe.

Ces conditions s'appliquent à toutes les AS (avec terrain, sans terrain, entreprises, municipales).

Compétitions en simple ou en double :

Les conditions de participation seront spécifiées dans le Règlement particulier de chacune de ces épreuves, notamment en ce qui concerne l'obligation ou non de s'être acquitté du droit de jeu fédéral.

2.2 RÉTRIBUTIONS DES CLUBS

| LIGUE DU CENTRE VAL DE LOIRE | Droits d'engagement | | Retrib. Ligue | Rétribution Club | |
|---|---------------------|-------------|---------------------|-----------------------------------|----------------------------|
| | Individuel | Par équipe | | Occupation de terrain | Cocktail Remise des prix |
| Promotion | | 210 € | 1/4 des engagements | 3/4 des engagements maximum 3000€ | Pris en charge par le club |
| Coupe du Centre 1 | | 250 € | 1/4 des engagements | 3/4 des engagements | Pris en charge par le club |
| Coupe du Centre 2 | | 210 € | 1/4 des engagements | 3/4 des engagements | Pris en charge par le club |
| Qualification aux promotions | | 100 € | | 100 % des engagements | Pris en charge par le club |
| Individuels | | | | | |
| Championnat Régional Seniors | 80 € | | | 100 % des engagements | Pris en charge par le club |
| Challenge seniors | 36 € | | | | |
| Jeunes (sauf Grand Prix) | | | | | |
| Journée d'entraînement | Gratuits | | | 10 €/joueur | |
| Qualification championnat de France | Gratuits | | | 10 €/joueur/jour | 3€ / joueur |
| Open U8 – U10 – 9 et 18 trous | 10 € | | | 100 % des engagements | 3€ / joueur |
| Stages | 15 € | | | 10 €/joueur/jour | |
| Interclubs Seniors / Coupe du Centre d'hiver | | | | | |
| Qualifications | | 80 € / 60 € | | Accord AS | |
| Finale | | | | 220 € | 80 € |

2.3 CATÉGORIES D'ÂGE

| Catégorie | Millésime | Age |
|------------------|------------------|------------------|
| Enfant | De 2024 à 2016 | De 0 à 8 ans |
| Poucets | 2015 | 9 ans |
| | 2014 | 10 ans |
| Poussins | 2013 | 11 ans |
| | 2012 | 12 ans |
| Benjamins | 2011 | 13 ans |
| | 2010 | 14 ans |
| Minimes | 2009 | 15 ans |
| | 2008 | 16 ans |
| Cadets | 2007 | 17 ans |
| | 2006 | 18 ans |
| Adulte | De 2005 à 2003 | De 19 à 21 ans |
| Adulte | De 2002 à 2000 | De 22 à 24 ans |
| Mid-Amateurs* | De 1999 à 1985 | De 25 à 39 ans |
| Mid-Amateurs 2* | De 1984 à 1975 | De 40 à 49 ans |
| Seniors 1* | De 1974 à 1965 | De 50 à 60 ans |
| Seniors 2* | De 1964 à 1955 | De 60 à 70 ans |
| Seniors 3* | De 1955 à plus | De 70 ans à plus |

*Pour les compétitions en catégorie d'âge mid-amateur et senior ce n'est pas l'année civile qui est prise en référence mais la veille du premier jour de l'épreuve.

2.4 CODE DE COMPORTEMENT

Généralités :

Le code de comportement spécifié dans les Règles locales permanents des épreuves fédérales (voir leur définition § 1.2.2-3 du vademecum fédéral) s'applique intégralement à toutes les épreuves non fédérales de la Ligue et des Comités départementaux.

Interdiction de fumer :

L'interdiction de fumer spécifiée dans le Règlement général des épreuves fédérales amateurs (voir § I-5) s'applique intégralement à toutes les épreuves non fédérales de la Ligue et des Comités départementaux.

Elle s'étend également aux abords du club house lors des briefings et des remises de prix en extérieur.

Code vestimentaire :

Clarifications concernant la demande faite aux joueurs de porter une tenue correcte.

Le golf a ceci de particulier que c'est un sport ancien où le respect a beaucoup d'importance. À tel point que cela figure dans la Règle 1.2. Dans ce sport il s'agit de respecter les autres joueurs, le terrain, les Règles et c'est toute la philosophie de ce jeu les traditions golfiques dont le code vestimentaire fait partie.

Depuis l'origine de ce jeu et particulièrement en Ecosse qui en est le berceau où il est particulièrement populaire, même les personnes de conditions modestes s'habillaient différemment pour jouer au golf et ne portaient pas leur tenue de labeur.

C'est donc en respect de cette tradition qu'il est demandé au joueur de porter une tenue correcte pour jouer au golf.

Une tenue correcte c'est une tenue qui ne choque pas l'ensemble des personnes présentes sur le golf. Est considéré comme incorrect le fait de porter sa casquette à l'envers, des pantalons troués, des vêtements laissant apparaître des sous-vêtements (de fait ou par transparence), de porter l'été des minishorts et des tops laissant apparaître le ventre nu.

Un bermuda arrivant traditionnellement juste au-dessus du genou est accepté.

Il est néanmoins recommandé de porter plutôt des pantalons afin d'éviter d'être assailli par des tiques lors de la recherche de balles dans les hautes herbes car ces dernières peuvent provoquer la maladie de Lime.

En ce qui concerne le port de jeans, certains golfs le bannissent dans leur « Dress code ». Il faut reconnaître que ce type de pantalon n'est pas ce qui se fait de mieux pour jouer au golf et avoir la meilleure liberté de mouvement. Il s'agit aussi de continuer la tradition golfique des anciens écossais qui s'habillaient différemment pour venir jouer au golf. Un bon pantalon de golf est souvent bien moins cher et tout aussi résistant qu'un jean surtout s'il est troué. A titre indicatif le port du jean est interdit sur tous les circuits professionnels.

3 RÉGLEMENTS DES PROMOTIONS

3.1. QUALIFICATION PROMOTION MESSIEURS

page 11

3.2. QUALIFICATION AUX PROMOTIONS MESSIEURS

21 avril 2024 au Golf du Perche

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales messieurs.

Pour les équipiers : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG.

Pour les équipes : Les 12 équipes (maximum) seront retenues selon les critères suivants :

1- l'ordre du mérite 2023 des clubs messieurs

2- l'ordre d'arrivée des inscriptions sur Extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs messieurs.

Épreuve non-fumeur.

FORME DE JEU

Épreuve sur 1 jour :

6 simples / stroke play / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores sont retenus.

Les 8 premières équipes se qualifient à la promotion messieurs 2024.

Les 8 premières équipes se qualifient à la promotion mid amateurs messieurs 2024.

Les 6 premières équipes se qualifient à la promotion seniors messieurs 2024.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **01/03/2024**.

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve**.

Droit d'inscription : 100 € par équipe (reconnaissance comprise) à payer par virement à la Ligue du Centre Val de Loire avant la veille de la compétition.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

L'épreuve sera annulée en cas d'engagement de 8 équipes ou moins (droits d'inscription remboursés aux clubs).

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DEPARTS, REUNION DES CAPITAINES

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OBEC.

Départs sur Internet www.golf-centre.fr ou disponibles au Club 48h avant l'épreuve.

La **Réunion des Capitaines** aura lieu la veille de la compétition à 19h.

| | | |
|------|---|---------|
| 3.3. | PROMOTION DAMES | page 12 |
| 3.4. | PROMOTION U16 GARCONS | page 13 |
| 3.5. | PROMOTION MESSIEURS | page 14 |
| 3.6. | PROMOTION MID AMATEURS MESSIEURS | page 15 |
| 3.7. | PROMOTION SENIORS MESSIEURS | page 16 |

3.1 QUALIFICATION AUX PROMOTIONS MESSIEURS

21 avril 2024 au Golf du Perche

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales messieurs.

Pour les équipiers : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG.

Pour les équipes : Les 12 équipes (maximum) seront retenues selon les critères suivants :

1- l'ordre du mérite 2023 des clubs messieurs

2- l'ordre d'arrivée des inscriptions sur Extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs messieurs.

Épreuve non-fumeur.

FORME DE JEU

Épreuve sur 1 jour :

6 simples / stroke play / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores sont retenus.

Les 8 premières équipes se qualifient à la promotion messieurs 2024.

Les 8 premières équipes se qualifient à la promotion mid amateurs messieurs 2024.

Les 6 premières équipes se qualifient à la promotion seniors messieurs 2024.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **01/03/2024**.

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve**.

Droit d'inscription : 100 € par équipe (reconnaissance comprise) à payer par virement à la Ligue du Centre Val de Loire avant la veille de la compétition.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

L'épreuve sera annulée en cas d'engagement de 8 équipes ou moins (droits d'inscription remboursés aux clubs).

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DEPARTS, REUNION DES CAPITAINES

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OBEC.

Départs sur Internet www.golf-centre.fr ou disponibles au Club 48h avant l'épreuve.

La **Réunion des Capitaines** aura lieu la veille de la compétition à 19h.

3.2 PROMOTION DAMES

18 et 19 mai 2024 au Golf du Bois d'O

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales dames.

Pour les équipières : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG

Pour les équipes : 24 équipes maximum seront retenues dans l'ordre ci-dessous :

1. L'ordre du mérite 2023 des clubs dames
2. L'ordre d'arrivée des inscriptions sur extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs dames

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 2 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droits d'inscription : 210 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

3.3 PROMOTION U16 GARCONS

10 et 11 juillet 2024 au Golf de la Baie de St Brieuc

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales U16 garçons.

Pour les équipiers : Voir le règlement général

U14 : nés en 2010 ou après et Minimes : 15 et 16 ans, nés en 2008 et 2009.

Épreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : voir § 1.2-2 (8)

Les voiturettes et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs : voir § 1.1-2 (4)

Pour les équipes : 24 équipes maximum seront retenues dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

FORME DE JEU

Pour chaque tour, 1 moins de 15 ans minimum doit **obligatoirement** faire partie de l'équipe.

Distances de jeu préconisées :

voir recommandations § 3-6-4

Epreuve sur 2 jours :

5 joueurs / score maximum (9 coups par trou) / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 2 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

Droits d'inscriptions : 210 € par équipe

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

3.4 PROMOTION MESSIEURS

25 et 26 mai 2024 au Golf de Fréhel Sables d'Or

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales messieurs.

Pour les équipiers : index inférieur à 18,5. Voir le règlement général

Pour les équipes : 24 équipes seront retenues (8 équipes par Ligue).

Pour la Ligue Centre Val de Loire, la qualification aura lieu le 21 avril au golf du Perche.

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 6 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 4^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droits d'inscription : 210 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 4^{ème} Division.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

3.5 PROMOTION MID AMATEURS MESSIEURS

22 et 23 juin 2024 au Golf de Sablé Solesmes

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales mid amateurs messieurs.

Pour les équipiers : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG. Ouvert aux joueurs ayant 25 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Pour les équipes : 24 équipes seront retenues (8 équipes par Ligue).

Pour la Ligue Centre Val de Loire, la qualification aura lieu le 21 avril s'il y a plus de 8 équipes inscrites au 01/03/2024.

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 6 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 4^{ème} Division.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre ou les arbitres et l'OBEC.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droits d'inscription : 210 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 4^{ème} Division.

3.6 PROMOTION SENIORS MESSIEURS

21 et 22 septembre 2024 au Golf de Donnery

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales seniors messieurs.

Pour les équipiers : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG. Ouvert aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Pour les équipes : 18 équipes seront retenues (6 équipes par Ligue).

Pour la Ligue Centre Val de Loire, la qualification aura lieu le 21 avril s'il y a plus de 6 équipes inscrites au 01/03/2024.

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 6 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 4^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droits d'inscription : 210 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 4^{ème} Division.

4 COMPÉTITIONS RÉGIONALES PAR ÉQUIPES

| | |
|--|---------|
| 4.1. COUPE DU CENTRE D'HIVER | page 18 |
| 4.2. COUPE DU CENTRE I | page 20 |
| 4.3. COUPE DU CENTRE II | page 21 |
| 4.4. INTERCLUBS SENIORS DAMES | page 22 |
| 4.5. INTERCLUBS SENIORS MESSIEURS | page 25 |
| 4.6. CHALLENGE DE DOUBLE SENIORS | page 29 |
| 4.7. INTERCLUBS U16 MIXTES | page 30 |
| 4.8. FINALE DU CHALLENGE DES ÉCOLES DE GOLF | page 32 |

4.1 COUPE DU CENTRE D'HIVER

12 et 26 novembre 2023, 10 décembre 2023, 14 et 28 janvier 2024, 18 février 2024 (finale)

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Seuls peuvent participer à cette épreuve les clubs de la Ligue du Centre Val de Loire affiliés à la FFGolf avec terrain homologué, et à jour de leur cotisation à leur Comité Départemental.

L'Association Sportive qui reçoit règle les G-F des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité.

Les Clubs peuvent présenter : soit une équipe Messieurs, soit une équipe Dames, soit 2 équipes (une Messieurs et une Dames).

POUR LES EQUIPIERS :

- Être titulaires de la licence F.F. Golf de l'année en cours ;
- Être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf valable pour 2024 et enregistré auprès du Club ou de la Fédération ; ou si le joueur a fourni un certificat en 2022 ou 2023, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'Espace licencié.
- Avoir renouvelé leur licence pour 2024 avant les phases finales
- Avoir un **index à la date de clôture des engagements** inférieur ou égal à 18 pour les messieurs, et inférieur ou égal à 22 pour les dames. Un seul équipier à index supérieur très proche sera toléré.

Épreuve non-fumeur.

FORME DE JEU

Par équipe de 4 joueuses chez les dames et 6 joueurs chez les messieurs. Match-play

Dames : 2 foursomes sur 9 trous et 4 simples sur 18 trous

1^{ère} division Messieurs : 3 foursomes sur 9 trous et 6 simples sur 18 trous

2^{ème} division Messieurs : 1 foursome et 4 simples sur 18 trous

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le premier départ des joueurs. L'ordre des foursomes est laissé au libre choix des capitaines. Pour les simples, les joueurs devront jouer dans l'ordre des index arrondis. Les joueurs pourront être différents entre les foursomes et les simples à condition qu'ils soient tous inscrits comme équipiers sur Extranet.

Les joueurs marquent un point par match gagné et 1/2 point par match partagé. L'équipe victorieuse de la rencontre marque 1 point. En cas d'égalité au terme de la rencontre, les 2 équipes marquent 1/2 point.

En cas d'égalité à l'issue des rencontres de poules qualificatives, le départage pour le classement final sera effectué sur le total du plus grand nombre de matchs gagnés, puis le nombre de matchs perdus.

Les équipes seront réparties en division en fonction des résultats 2023/2024. Chez les messieurs, l'équipe vainqueur de la 2^{ème} division monte en 1^{ère} division et la dernière équipe de 1^{ère} division descend en 2^{ème} division l'année suivante.

Pour la phase finale, le format sera celui des divisions nationales :

Dames : 2 foursomes sur 18 trous et 5 simples sur 18 trous

Messieurs : 2 foursomes sur 18 trous et 5 simples sur 18 trous

ENGAGEMENTS

Engagement des équipes exclusivement sur Extranet avec coordonnées du capitaine de l'équipe. Règlement de 70€ par équipe, par virement à la Ligue du Centre Val de Loire de Golf avant le 20 octobre 2024. Les clubs doivent inscrire sur Extranet le nom des équipiers au maximum la veille de la compétition.

DÉPARTS ET INTEMPERIES

Départs le dimanche à partir de 10h.

En cas d'alerte météo orange, les rencontres sont automatiquement reportées.

COMITÉ D'ÉPREUVE

Le Comité de l'Épreuve de la Coupe du Centre d'hiver est la Commission Sportive de la Ligue.
Lors des rencontres, c'est la Commission sportive du club recevant qui sera le Comité de l'épreuve par délégation et qui statuera sur les éventuels désaccords.

RESULTATS

Envoyés à : **competition@golf-centre.fr** (sous la forme X bat Y avec la division et la poule) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

PRIX

Coupe remise à l'équipe vainqueur de la 1ère division.

4.2 COUPE DU CENTRE I

26 au 28 avril 2024 au Golf du Val de l'Indre

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : 10 premiers clubs au classement de la Coupe du Centre I 2023 et les 2 premiers clubs de la Coupe du Centre II 2023 n'étant pas déjà présents en Coupe du Centre I en 2023.

POUR LES MEMBRES DES EQUIPES : Les joueurs et joueuses doivent être **amateurs**, licencié(e)s et membres en 2024 de l'Association Sportive du Club qu'ils représentent. Les joueurs et joueuses qui jouent la **Coupe du Centre I** ne peuvent pas jouer la **Coupe du Centre II** la même année.

EPREUVE NON-FUMEUR

FORME DE JEU

Phase de qualification : 1^{er} et 2^{ème} jour

6 joueurs ou joueuses / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

En cas d'égalité pour le classement final, les équipes sont départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis le cumul des meilleures cartes, puis le cumul des secondes meilleures cartes, etc.

L'ordre des départs est établi par la Ligue en fonction des résultats N-1 pour le 1^{er} jour et en fonction des scores, en maintenant des vagues, le 2^{ème} jour.

Phase finale pour le titre en formule réduite : 3^{ème} jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play / 36 trous par jour

Les 4 premières équipes jouent pour le titre : **1 v 4 ; 2 v 3**

3^{ème} jour matin : ½ finales

3^{ème} jour après-midi : 3^{ème} place pour les équipes perdantes du matin, et finale

Phase finale pour les 5^{èmes} à 8^{èmes} places en formule réduite : 3^{ème} jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play : **5 v 6 ; 7 v 8**

Phase finale pour les barrages en formule réduite : 3^{ème} jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play pour le maintien en élimination directe : **10 v 11 ; 9 v 12**

Les heures de départ seront sur le site de la Ligue ou disponibles auprès du Golf recevant.

ENGAGEMENTS

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve**.

Inscription des joueurs et joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve**.

Le droit d'engagement de 250 € (virement) sera envoyé à la Ligue du Centre Val de Loire avant le début de la compétition. Il comprend la participation à la compétition et la journée d'entraînement qui pourra se faire sur réservation dans le mois précédent l'épreuve. Tout club n'ayant pas payé son inscription ne pourra pas participer à la compétition.

PRIX

Coupe confiée pendant un an à l'équipe vainqueur qui se chargera de la gravure.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DEPARTS, REUNION DES CAPITAINES

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre ou les arbitres et l'OBEC.

Les heures de départ seront sur le site de la Ligue ou disponibles auprès du Golf recevant 48h. avant l'épreuve

Réunion des Capitaines le vendredi 25 avril 2024 à 18h en visioconférence (le lien de connexion sera envoyé au capitaine renseigné sur extranet).

La Coupe du Centre I sera prise en compte pour le Mérite National Amateur.

4.3 COUPE DU CENTRE II

5 au 6 octobre 2024 au Golf de Tours Ardree

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : sauf invitation du Président, seuls les Clubs de la Ligue du Centre Val de Loire, avec terrain homologué et à jour de leur cotisation à leur comité départemental, peuvent participer. Une seule équipe par club.
Nombre de clubs limité à 18 (ordre d'inscription sur Extranet).

POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES : Les joueurs et joueuses doivent être **amateurs**, licencié(e)s et membres en 2024 de l'Association Sportive du Club qu'ils représentent. Joueurs dont l'index à la date de clôture des engagements n'est **pas supérieur à 24** (Un seul joueur à index supérieur proche toléré).

Il n'est pas nécessaire que les joueurs d'une équipe soient les mêmes d'une journée à l'autre à condition d'apparaître sur la liste des équipiers enregistrés sur Extranet. Les joueurs amateurs qui ont effectivement participé à la Coupe du Centre I ne peuvent pas participer à la Coupe du Centre II.

Épreuve non-fumeur.

FORME DE JEU

Chaque tour, 6 joueurs ou joueuses (des 12 équipiers).

Epreuves sur 2 jours : 36 trous / Stroke-play / 6 simples / 18 trous par jour.

Le Classement final en brut est fait par addition des 5 meilleurs scores de chaque journée.

En cas d'égalité pour le classement final, les équipes sont départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis le cumul des meilleures cartes, puis le cumul des secondes meilleures cartes, etc.

Les heures de départ seront sur le site de la Ligue ou disponibles au Golf recevant. Le Capitaine peut présenter n'importe quel joueur de son équipe aux départs du premier tour. Le deuxième jour, les joueurs partiront dans l'ordre inverse des index arrondis (autant que possible) et du classement de l'équipe en brut.

Les deux premières équipes en brut de la Coupe du Centre II, si elles n'étaient pas déjà présentes en Coupe du Centre I la même année, remplaceront l'année suivante les deux équipes descendant de Coupe du Centre I.

ENGAGEMENTS

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Le droit d'engagement de 200 € (virement) sera envoyé à la Ligue du Centre Val de Loire avant le début de la compétition. Il comprend la participation à la compétition et la journée d'entraînement la veille ou dans le mois précédent la compétition.

Tout club n'ayant pas payé son inscription ne pourra pas participer à la compétition.

PRIX

Coupe à l'équipe vainqueur.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DEPARTS, REUNION DES CAPITAINES

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OBEC.

Départs sur Internet www.golf-centre.fr ou disponibles au Club 48h avant l'épreuve.

Réunion des Capitaines le vendredi 4 octobre 2024 à 19h00 au club.

4.4 INTERCLUBS SENIORS DAMES

4-11-18-25 mars et 8 avril 2024
Finale le 22 avril 2024

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

REGLEMENT GENERAL DE L'ÉPREUVE

Les équipes de clubs sont réparties en divisions, chaque division étant composée de poules. Un club ne peut pas avoir plus d'une équipe par poule. Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe 1ère nommée dans le calendrier

Si plusieurs équipes sont engagées (2 équipes dames maxi par club), tous les index arrondis à la date de la rencontre des joueuses de l'équipe B devront être supérieurs ou égaux à celui de la dernière joueuse de l'équipe A. Une joueuse de l'équipe B ne pourra jouer qu'une seule fois dans l'équipe A après envoi d'une demande par mail, au plus tard 48h avant la rencontre à competition@golf-centre.fr.

L'index pris en compte de la joueuse est celui à la date de la première rencontre.

Quels que soient les divisions dames et messieurs que le club reçoit, l'ordre des rencontres devra être le suivant :

- équipe dames ou messieurs la plus éloignée du club recevant, selon décision du comité de l'épreuve
- 1^{ère} division jouant avant la 2^{ème}

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Seuls peuvent participer à cette épreuve les clubs de la Ligue du Centre Val de Loire affiliés Ffgolf avec terrain homologué, et à jour de leur cotisation à leur Comité Départemental.
L'Association Sportive qui reçoit règle les G-F des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité.

POUR LES EQUIPIERES : elles doivent être amateurs, de catégorie d'âge seniors ou seniors 2 (anniversaire la veille de l'épreuve) , licenciées Ffgolf 2024, membres de l'Association Sportive du club qu'elles représentent en 2024, titulaires du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition valable pour 2024, et enregistré auprès du Club ou de la Fédération ; ou si la joueuse a fourni un certificat en 2022 ou 2023, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Une joueuse ne peut jouer que pour un seul Club pendant l'interclubs

Le Comité de l'épreuve ne donnera l'autorisation de jouer en voiturette qu'aux joueuses handigolf titulaires du médical Pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes ».

MARQUES DE DEPART

La position des plots de départ (couleur rouge) devra être respectée même si celle-ci ne correspond pas à la couleur de la marque fixe permanente au sol.

FORME DE JEU

Par équipe de 4 joueuses. Match-play / 1 foursome et 2 simples consécutifs / 18 trous.

En simples, les équipières jouent dans l'ordre croissant de leur index arrondi. A index arrondi égal, le choix est laissé au capitaine.

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le premier départ des joueuses. Les joueuses marquent un point par match gagné et 1/2 point par match partagé. L'équipe victorieuse de la rencontre marque 1 point. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fait sur le foursome puis sur le 1er simple, puis sur le 2ème. En cas d'égalité parfaite, les 2 équipes marquent 1/2 point.

En cas d'égalité à l'issue des rencontres de poules, l'équipe vainqueur de la poule sera celle qui aura le meilleur match average sur toutes les rencontres. En cas de nouvelle égalité, le vainqueur de la rencontre opposant les ex-aequo sera qualifié. En cas de troisième égalité, le total des index des joueuses des équipes de la dernière rencontre sera comparé, et la victoire reviendra à l'équipe dont le total des index est le plus élevé.

Si lors d'une rencontre, une équipe se présente avec moins de 3 joueuses, celle-ci sera forfait et entrainera sa mise hors compétition. Cette équipe jouera automatiquement l'année suivante en division inférieure.

Le départage se faisant sur le foursome, celui-ci doit être obligatoirement joué.

Une équipe qui devait rencontrer une équipe qui a été mise hors compétition ou qui a déclaré forfait, marquera 3 points

1ère division : la 1^{ère} équipe gagne le championnat et 2 équipes descendent.

2ème division : les 1^{ères} équipes de chaque poule jouent une finale pour définir les deux équipes qui montent. Cette finale se fait en fonction du nombre de poules :

- Si 3 poules : finale à 3 en chouette, avec 6 points à partager
- Si 4 poules : finale à deux entre les poules 1 et 2 et entre les poules 3 et 4.

Si les chariots sont interdits (sol gelé ou fortement détrempé), les capitaines des clubs recevant doivent prévenir les capitaines des clubs invités 48 heures avant la rencontre, afin que ceux-ci choisissent leurs joueurs en fonction de cette contrainte.

Les rencontres peuvent se faire sur greens d'hiver.

ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS

L'inscription des équipes et de ses équipières se fait exclusivement sur Extranet.

Règlement de 60€ par équipe, par virement si possible avant le 15 janvier 2024, accompagné du nom de la responsable seniors du club avec son numéro de téléphone et son adresse mail. Ouverture des inscriptions le 15 décembre 2023.

La date limite d'inscription des équipières est de 5 jours pleins avant la 1^{ère} rencontre.

DÉPARTS ET INTEMPERIES

Départs le lundi à partir de 12h30. Les capitaines doivent se téléphoner la veille des rencontres, voire tôt le lundi matin en cas de long déplacement. S'il y a un report, la date en est fixée le lundi qui suit les dates prévues au calendrier.

En cas d'alerte météo orange, les rencontres sont automatiquement reportées. Si c'est le cas dans les premières journées, les capitaines doivent convenir d'une date rapprochée, un autre jour de semaine.

COMITÉ D'EPREUVE

Les responsables du club qui reçoit et les deux capitaines.

RESULTATS

Envoyés à : competition@golf-centre.fr (sous la forme X bat Y par 2 à 1 avec la division et la poule) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

PRIX

Trophée remis à l'équipe vainqueur de la 1ère division.

1ERE DIVISION

| |
|-------------|
| ARDREE A |
| VDI |
| LIMERE |
| CHEVERNY A |
| LE PERCHE A |
| AUGERVILLE |

2EME DIVISION

| | | | |
|--------------|------------|------------|-------------|
| BOURGES A | 7 TOURS | BOIS D'O A | LE PERCHE B |
| GERMIGNY | ARDREE B | BOURGES B | BOIS D'O B |
| PICARDIERE A | CHEVERNY B | DONNERY | LA BOSSE |
| SANCERRE | LA CARTE | MARCILLY | TOURAINA A |
| VAUGOUARD | TOURAINA B | SULLY | |

4-mars

| |
|-------------|
| LIMERE |
| LE PERCHE A |

| | | |
|--------------|----------|------------|
| BOURGES A | LA CARTE | BOIS D'O A |
| PICARDIERE A | 7 TOURS | SULLY |

| |
|------------|
| AUGERVILLE |
| VDI |

| | | |
|----------|------------|-----------|
| SANCERRE | TOURAINA B | DONNERY |
| GERMIGNY | ARDREE B | BOURGES B |

| |
|------------|
| CHEVERNY A |
| ARDREE A |

11-mars

| |
|----------|
| ARDREE A |
| LIMERE |

| | | | |
|-----------|------------|------------|------------|
| GERMIGNY | 7 TOURS | BOURGES B | LA BOSSE |
| BOURGES A | CHEVERNY B | BOIS D'O A | BOIS D'O B |

| |
|-------------|
| LE PERCHE A |
| AUGERVILLE |

| | | | |
|-----------|------------|----------|-------------|
| SANCERRE | LA CARTE | DONNERY | TOURAINA A |
| VAUGOUARD | TOURAINA B | MARCILLY | LE PERCHE B |

| |
|------------|
| CHEVERNY A |
| VDI |

18-mars

| |
|------------|
| LIMERE |
| AUGERVILLE |

| | | |
|-----------|------------|------------|
| BOURGES A | 7 TOURS | BOIS D'O A |
| SANCERRE | TOURAINA B | DONNERY |

| |
|-------------|
| LE PERCHE A |
| CHEVERNY A |

| | | |
|--------------|------------|----------|
| VAUGOUARD | CHEVERNY B | SULLY |
| PICARDIERE A | ARDREE B | MARCILLY |

| |
|----------|
| ARDREE A |
| VDI |

25-mars

| |
|------------|
| ARDREE A |
| AUGERVILLE |

| | | | |
|-----------|----------|-----------|-------------|
| VAUGOUARD | ARDREE B | MARCILLY | LE PERCHE B |
| BOURGES A | 7 TOURS | BOURGES B | LA BOSSE |

| |
|-------------|
| VDI |
| LE PERCHE A |

| | | | |
|--------------|------------|---------|------------|
| PICARDIERE A | CHEVERNY B | SULLY | BOIS D'O B |
| GERMIGNY | LA CARTE | DONNERY | TOURAINA A |

| |
|------------|
| LIMERE |
| CHEVERNY A |

8-avr.

| |
|--------|
| VDI |
| LIMERE |

| | | | |
|--------------|------------|------------|-------------|
| PICARDIERE A | TOURAINA B | MARCILLY | BOIS D'O B |
| SANCERRE | CHEVERNY B | BOIS D'O A | LE PERCHE B |

| |
|-------------|
| LE PERCHE A |
| ARDREE A |

| | | | |
|-----------|----------|-----------|------------|
| GERMIGNY | ARDREE B | BOURGES B | LA BOSSE |
| VAUGOUARD | LA CARTE | SULLY | TOURAINA A |

| |
|------------|
| AUGERVILLE |
| CHEVERNY A |

22-avr.

| |
|--------|
| FINALE |
|--------|

4.5 INTERCLUBS SENIORS MESSIEURS

4-11-18-25 mars et 8 avril 2024
Finale le 22 avril 2024

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

REGLEMENT GENERAL DE L'ÉPREUVE

Les équipes de clubs sont réparties en divisions, chaque division étant composée de poules. Un club ne peut pas avoir plus d'une équipe par poule. Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe 1ère nommée dans le calendrier

Si plusieurs équipes sont engagées (3 équipes messieurs maxi par club), tous les index arrondis à la date de la rencontre des joueurs de l'équipe B devront être supérieurs ou égaux à celui du dernier joueur de l'équipe A. De même pour l'équipe C vis à vis de l'équipe B. Un joueur de l'équipe B ou C (réserves) ne pourra jouer qu'une seule fois dans la catégorie supérieure A ou B à condition qu'une demande soit envoyée par mail, au plus tard 48h avant la rencontre à competition@golf-centre.fr.

L'index pris en compte du joueur est celui à la date de la première rencontre.

Quels que soient les divisions dames et messieurs que le club reçoit, l'ordre des rencontres devra être le suivant :

- équipe dames ou messieurs la plus éloignée du club recevant, selon décision du comité de l'épreuve
- 1^{ère} division jouant avant la 2^{ème} qui jouera avant la 3^{ème}, etc.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Seuls peuvent participer à cette épreuve les clubs de la Ligue du Centre Val de Loire affiliés F.F. Golf avec terrain homologué, et à jour de leur cotisation à leur Comité Départemental.

L'Association Sportive qui reçoit règle les G-F des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité.

POUR LES EQUIPIERS : ils doivent être amateurs, de catégorie d'âge seniors, seniors 2 ou seniors 3 (anniversaire la veille de l'épreuve) , licenciés Ffgolf 2024, membres de l'Association Sportive du club qu'ils représentent en 2024, titulaires du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition valable pour 2024, et enregistré auprès du Club ou de la Fédération ; ou si le joueur a fourni un certificat en 2022 ou 2023, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Un joueur ne peut jouer que pour un seul Club pendant l'interclubs

Le Comité de l'épreuve ne donnera l'autorisation de jouer en voiturette qu'aux joueurs handigolf titulaires du médical Pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes ».

MARQUES DE DEPART

La position des plots de départ (couleur jaune) devra être respectée même si celle-ci ne correspond pas à la couleur de la marque fixe permanente au sol.

FORME DE JEU

Par équipe de 6 joueurs. Match-play / 1 foursome et 4 simples consécutifs / 18 trous.

En simples, les équipiers jouent dans l'ordre croissant de leur index arrondi. A index arrondi égal, le choix est laissé au capitaine.

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le premier départ des joueurs. Les joueurs marquent un point par match gagné et 1/2 point par match partagé. L'équipe victorieuse de la rencontre marque 1 point. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fait sur le foursome puis sur le 1er simple, le 2ème, etc. En cas d'égalité parfaite, les 2 équipes marquent 1/2 point.

En cas d'égalité à l'issue des rencontres de poules, l'équipe vainqueur de la poule sera celle qui aura le meilleur match average sur toutes les rencontres. En cas de nouvelle égalité, le vainqueur de la rencontre opposant les ex-aequo sera qualifié. En cas de troisième égalité, le total des index des joueurs des équipes de la dernière rencontre sera comparé, et la victoire reviendra à l'équipe dont le total des index est le plus élevé.

Si lors d'une rencontre, une équipe se présente avec moins de 4 joueurs, celle-ci sera forfait et entrainera sa mise hors compétition. Cette équipe jouera automatiquement l'année suivante en division inférieure.

Le départage se faisant sur le foursome, celui-ci doit être obligatoirement joué.

Une équipe qui devait rencontrer une équipe qui a été mise hors compétition ou qui a déclaré forfait, marquera 5 points

1ère division : finale entre les premiers de chaque poule, 1 descente par poule

2ème division : 1 montée par poule, 1 descente par poule

3ème division : 1 montée par poule, 2 descentes par poule

4ème division : 1 montée par poule si 4 poules. Si 3 poules les 1ères équipes de chaque poule + l'équipe ayant le meilleur match average sur toutes les rencontres.

Si les chariots sont interdits (sol gelé ou fortement détrempé), les capitaines des clubs recevant doivent prévenir les capitaines des clubs invités 48 heures avant de la rencontre, afin que ceux-ci choisissent leurs joueurs en fonction de cette contrainte.

Les rencontres peuvent se faire sur greens d'hiver.

ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS

L'inscription des équipes et de ses équipiers se fait exclusivement par Extranet.

Règlement de 80€ par équipe, par virement si possible avant le 15 janvier 2024, accompagné du nom du responsable seniors du club avec son numéro de téléphone et son adresse mail. Ouverture des inscriptions le 15 décembre 2023.

La date limite d'inscription des équipiers est de 5 jours pleins avant la 1^{ère} rencontre.

DÉPARTS ET INTEMPERIES

Départs le lundi à partir de 12h30. Les capitaines doivent se téléphoner la veille des rencontres, voire tôt le lundi matin en cas de long déplacement. S'il y a un report, la date en est fixée le lundi qui suit les dates prévues au calendrier.

En cas d'alerte météo orange, les rencontres sont automatiquement reportées. Si c'est le cas dans les premières journées, les capitaines doivent convenir d'une date rapprochée, un autre jour de semaine.

COMITÉ D'EPREUVE

Les responsables du club qui reçoit et les deux capitaines.

RESULTATS

Envoyés à : competition@golf-centre.fr (sous la forme X bat Y par 3 à 2 avec la division et la poule) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

PRIX

Trophée remis à l'équipe vainqueur de la 1ère division.

1ERE DIVISION

2EME DIVISION

| | | | | |
|---------|---|---|---|--|
| | LE PERCHE A BOIS D'O A LA BOSSE A CHEVERNY A TOURAIN A VAUGOUARD A | BOURGES A MARCILLY A PICARDIERE A SULLY A BOIS D'O B VDI A | ARDREE A BOURGES B CHEVERNY B ÉTOILES SANCERRE A TOURAIN B | ARDREE B TOURAIN C LIMERE A DONNERY A AUGERVILLE A CHEVERNY C |
| 4-mars | LA BOSSE A CHEVERNY A | VDI A PICARDIERE A | ÉTOILES SANCERRE A | TOURAIN C DONNERY A |
| | TOURAIN A VAUGOUARD A | MARCILLY A BOURGES A | CHEVERNY B BOURGES B | LIMERE A CHEVERNY C |
| | LE PERCHE A BOIS D'O A | BOIS D'O B SULLY A | ARDREE A TOURAIN B | ARDREE B AUGERVILLE A |
| 11-mars | CHEVERNY A VAUGOUARD A | SULLY A MARCILLY A | BOURGES B ARDREE A | LIMERE A TOURAIN C |
| | TOURAIN A LE PERCHE A | BOURGES A VDI A | SANCERRE A CHEVERNY B | CHEVERNY C ARDREE B |
| | LA BOSSE A BOIS D'O A | BOIS D'O B PICARDIERE A | TOURAIN B ÉTOILES | DONNERY A AUGERVILLE A |
| 18-mars | VAUGOUARD A LE PERCHE A | BOURGES A SULLY A | ÉTOILES BOURGES B | ARDREE B TOURAIN C |
| | LA BOSSE A TOURAIN A | PICARDIERE A MARCILLY A | CHEVERNY B ARDREE A | LIMERE A DONNERY A |
| | BOIS D'O A CHEVERNY A | VDI A BOIS D'O B | TOURAIN B SANCERRE A | AUGERVILLE A CHEVERNY C |
| 25-mars | CHEVERNY A TOURAIN A | SULLY A VDI A | ARDREE A ÉTOILES | DONNERY A ARDREE B |
| | LE PERCHE A LA BOSSE A | BOURGES A PICARDIERE A | SANCERRE A BOURGES B | TOURAIN C CHEVERNY C |
| | BOIS D'O A VAUGOUARD A | MARCILLY A BOIS D'O B | TOURAIN B CHEVERNY B | AUGERVILLE A LIMERE A |
| 8-avr. | LE PERCHE A CHEVERNY A | PICARDIERE A SULLY A | CHEVERNY B ÉTOILES | ARDREE B LIMERE A |
| | VAUGOUARD A LA BOSSE A | VDI A MARCILLY A | SANCERRE A ARDREE A | CHEVERNY C DONNERY A |
| | TOURAIN A BOIS D'O A | BOIS D'O B BOURGES A | BOURGES B TOURAIN B | TOURAIN C AUGERVILLE A |
| 22-avr. | FINALE | | | |

3EME DIVISION

4EME DIVISION

| | | | | | |
|---------|---|---|---|--|--|
| | BOIS D'O C FONTENAY A LA BOSSE B LIMERE B LE PERCHE B MARCILLY B | BOURGES C LE PERCHE C PICARDIERE B SARRAYS A VDI B DRYADES A | 7 TOURS A DRYADES B GERMIGNY SANCERRE B SARRAY B VDI C | FONTENAY B AUGERVILLE B MARCILLY C LA CARTE B VAUGOUARD B SULLY B | LA CARTE A GLORIETTE 7 TOURS B ARDREE C FONTENAY C LA BOSSE C |
| 4-mars | MARCILLY B LA BOSSE B | VDI B SARRAYS A | DRYADES B SARRAY B | AUGERVILLE B SULLY B | FONTENAY C LA CARTE A |
| | BOIS D'O C LE PERCHE B | DRYADES A PICARDIERE B | SANCERRE B VDI C | FONTENAY B VAUGOUARD B | LA BOSSE C GLORIETTE |
| | LIMERE B FONTENAY A | LE PERCHE C BOURGES C | GERMIGNY 7 TOURS A | MARCILLY C LA CARTE B | 7 TOURS B ARDREE C |
| 11-mars | BOIS D'O C MARCILLY B | SARRAYS A DRYADES A | VDI C SARRAY B | FONTENAY B AUGERVILLE B | ARDREE C FONTENAY C |
| | LIMERE B LA BOSSE B | LE PERCHE C PICARDIERE B | GERMIGNY SANCERRE B | SULLY B MARCILLY C | GLORIETTE LA CARTE A |
| | FONTENAY A LE PERCHE B | VDI B BOURGES C | 7 TOURS A DRYADES B | LA CARTE B VAUGOUARD B | 7 TOURS B LA BOSSE C |
| 18-mars | LA BOSSE B BOIS D'O C | DRYADES A VDI B | DRYADES B VDI C | AUGERVILLE B MARCILLY C | GLORIETTE FONTENAY C |
| | LE PERCHE B LIMERE B | LE PERCHE C SARRAYS A | SARRAY B GERMIGNY | VAUGOUARD B SULLY B | ARDREE C LA BOSSE C |
| | MARCILLY B FONTENAY A | PICARDIERE B BOURGES C | 7 TOURS A SANCERRE B | LA CARTE B FONTENAY B | LA CARTE A 7 TOURS B |
| 25-mars | LE PERCHE B MARCILLY B | PICARDIERE B VDI B | SANCERRE B DRYADES B | FONTENAY B SULLY B | LA CARTE A LA BOSSE C |
| | LIMERE B BOIS D'O C | DRYADES A LE PERCHE C | VDI C GERMIGNY | VAUGOUARD B MARCILLY C | GLORIETTE ARDREE C |
| | LA BOSSE B FONTENAY A | BOURGES C SARRAYS A | SARRAYS B 7 TOURS A | LA CARTE B AUGERVILLE B | FONTENAY C 7 TOURS B |
| 8-avr. | MARCILLY B LIMERE B | VDI B LE PERCHE C | SANCERRE B SARRAY B | VAUGOUARD B AUGERVILLE B | LA BOSSE C FONTENAY C |
| | LE PERCHE B LA BOSSE B | SARRAYS A PICARDIERE B | DRYADES B GERMIGNY | MARCILLY C FONTENAY B | ARDREE C LA CARTE A |
| | FONTENAY A BOIS D'O C | BOURGES C DRYADES A | 7 TOURS A VDI C | SULLY B LA CARTE B | 7 TOURS B GLORIETTE |

4.6 CHALLENGE DE DOUBLE SENIORS

6 mai au Golf de la Picardière – 3 juin au Golf de Chartres Fontenay –
14 octobre 2024 au Golf du Val de L'Indre

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses, français ou étrangers, licenciés, classés et ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.
Certificat médical ou questionnaire de santé obligatoirement enregistré par le Club ou la FFGolf avant la date limite d'inscription.
Equipe mixte autorisée. Changement d'équipier autorisé pour chaque étape.

FORME DE JEU EN DOUBLE

Index plafonné à 36 pour le calcul des points

GREENSOME

Les 2 joueurs du "Camp" jouent chacun une balle du départ, choisissent celle qui leur convient le mieux et terminent le trou en jouant alternativement cette balle. Le handicap de jeu : 60% du handicap le plus proche de 54 + 40 % du handicap le plus proche de 0.

SCRAMBLE A DEUX

Chaque joueur joue un premier coup du départ. Le double choisit l'une des 2 balles. De cet emplacement les 2 joueurs jouent chacun une balle et ainsi de suite. Le joueur dont on choisit la balle joue en premier, le second drop. Le handicap de jeu : 35% du handicap le plus haut + 15% du handicap le plus bas.

4 BALLES

Chacun joue sa balle et à la fin de chaque trou, on retient le meilleur score en net. Les handicaps de jeu des 2 joueurs sont pris en compte séparément. Chaque joueur reçoit les 90% de son index.

En dehors du tableau ci-dessous, les joueurs marquent des points de fidélité. 3 points pour une participation à 2 challenges, 5 points pour une participation aux 3 challenges.

| Score Net | 50 | 49 | 48 | 47 | 46 | 45 | 44 | 43 | 42 | 41 | 40 | 39 | 38 | 37 | 36 | 35 | 34 | 33 | 32 | 31 | 30 | 29 | 28 | 27 | 26 | 25 | 24 | 23 |
|-----------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| Scramble | 21 | 20 | 19 | 18 | 17 | 16 | 15 | 14 | 13 | 12 | 11 | 10 | 9 | 8 | 7 | 6 | 5 | 4 | 3 | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Greensome | 25 | 24 | 23 | 22 | 21 | 20 | 19 | 18 | 17 | 16 | 15 | 14 | 13 | 12 | 11 | 10 | 9 | 8 | 7 | 6 | 5 | 4 | 3 | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 4 balles | 29 | 28 | 27 | 26 | 25 | 24 | 23 | 22 | 21 | 20 | 19 | 18 | 17 | 16 | 15 | 14 | 13 | 12 | 11 | 10 | 9 | 8 | 7 | 6 | 5 | 4 | 3 | 2 |

Les premiers départs auront lieu à partir de 9h.

Un changement d'équipier est possible d'une manche à l'autre. Un classement individuel sera fait sur les 3 journées. En cas d'égalité, le départage se fera par l'index le plus haut.

ENGAGEMENT DES ÉQUIPES DE DOUBLES

Le correspondant des seniors du club devra faire parvenir par mail la liste des équipes engagées **au golf qui reçoit**, 72h avant l'épreuve.

Droit d'engagement 36 € par joueur (GF + engagement) sauf membres du club organisateur, 5 € par personne. Les équipes mixtes sont autorisées.

PRIX

Un pot sera organisé à chaque fin de journée à la charge du club organisateur. La Ligue récompensera les meilleurs joueurs, lors de la dernière journée, selon un classement individuel. Les prix non remis à la dernière date seront remis ultérieurement.

4.7 INTERCLUBS U16 MIXTES

Mars à juillet 2024 - Finale le 22 septembre 2024 (sur terrain neutre)

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

REGLEMENT GENERAL DE L'ÉPREUVE

Les équipes de clubs sont réparties en poules géographiques de 4 à 6 équipes. Un club peut présenter plusieurs équipes et/ou organiser une coalition avec un autre club pour créer une équipe (après validation de la Ligue). Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe 1ère nommée dans le calendrier.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

LES CLUBS : Seuls peuvent participer à cette épreuve les clubs de la Ligue du Centre Val de Loire affiliés Ffgolf avec terrain homologué, et à jour de leur cotisation à leur Comité Départemental.

L'Association Sportive qui reçoit règle les G-F des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité.

LES EQUIPIERS : jeunes nés en 2008 et après titulaire au minimum du drapeau jaune. Chaque équipe devra être composée à minima d'un U12 et d'un U14 (U12 ou benjamin) à chaque tour. Les index pris en compte seront ceux à la date de la rencontre.

Un joueur ne pourra changer d'équipe qu'une seule fois pendant les interclubs.

MARQUES DE DEPART

Les joueurs partiront des marques de départ correspondants à leur catégorie et ajustée en fonction des conditions de jeu (vent, pluie...).

FORME DE JEU

Par équipe de 4 joueurs. Match-play / 1 greensome et 2 simples consécutifs / 9 trous.

En simples, les équipiers jouent dans l'ordre croissant de leur index arrondi. A index arrondi égal, le choix est laissé au capitaine.

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le premier départ des joueurs. Les joueurs marquent un point par match gagné. En cas d'égalité au terme des 9 trous, les joueurs partiront en play off.

En cas d'égalité à l'issue des rencontres de poules, l'équipe vainqueur de la poule sera celle qui aura le meilleur match average sur toutes les rencontres. En cas de nouvelle égalité, le vainqueur de la rencontre opposant les ex-aequo sera qualifié.

Si lors d'une rencontre, une équipe se présente avec moins de 3 joueurs, celle-ci sera forfait et entrainera sa mise hors compétition. Les points marqués contre une équipe qui aurait été mise hors compétition seront annulés.

A l'issue des rencontres de poules géographiques, une finale régionale sera organisée en format identique aux matchs de poules avec ½ finale le matin et finale l'après-midi.

ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS

L'inscription des équipes et de ses équipiers se fait exclusivement sur Extranet.

Montant de l'engagement de la 1^{ère} équipe 30 € puis, 50 € pour 2 équipes, 60 € pour 3 équipes et ensuite 20 € supplémentaires par équipe.

Règlement par virement avant le 1^{er} janvier 2024, accompagné du nom du capitaine de l'équipe avec son numéro de téléphone et son adresse mail. Ouverture des inscriptions le 26 septembre 2023.

La date limite d'inscription des équipiers est de 7 jours francs avant la date de la 1^{ère} rencontre. Par la suite, des joueurs pourront être ajoutés s'ils n'ont pas déjà joué dans une équipe et si une demande est faite par mail à la Ligue (competition@golf-centre.fr) au moins 7 jours francs avant la date de la rencontre.

DÉPARTS

Pour chaque rencontre, la Ligue fixe une période de 5 jours pour l'organiser. Les capitaines doivent s'organiser entre eux afin de définir la date et l'horaire qui conviennent aux 2 équipes.

COMITÉ D'ÉPREUVE

Les responsables du club qui reçoit et les deux capitaines.

RESULTATS

Envoyés à : competition@golf-centre.fr (sous la forme X bat Y par 2 à 1 avec la division et la poule) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

PRIX

Trophée remis à l'équipe vainqueur de la finale régionale

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

1^{ère} journée : du 6 au 10 mars
2^{ème} journée : du 10 au 14 avril
3^{ème} journée : du 22 au 26 mai
4^{ème} journée : du 12 au 16 juin
5^{ème} journée : du 3 au 7 juillet
Finale : 22 septembre

NOTE POUR L'ÉDITION 2025

En 2025, les clubs souhaitant inscrire une équipe devront avoir marqué des minimas de points au challenge des écoles de golf 2023/2024 soit :

- 1 équipe : minimum 2 000 points
- 2 équipes : minimum 2 500 points
- 3 équipes ou plus : minimum 3 000 points

4.8 FINALE DU CHALLENGE DES ÉCOLES DE GOLF

23 juin 2024 au Golf de Limère

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONSTITUER UNE ÉQUIPE

Chaque Club constitue une équipe de 4 à 8 joueurs avec minimum 2 des catégories suivantes représentées :

- U8
- U10 ou index > 50 et drapeau jaune minimum
- U14 ou 30 < index < 50 et drapeau jaune minimum
- U16 ou index < 30 et drapeau blanc minimum

Un bonus de 80 points sera attribué aux équipes présentent dans les 4 catégories.

Les équipes seront retenus par ordre du challenge des écoles de golf au 01/06/2024.

Conditions de participation : être né en 2008 ou après, être membre et licencié en 2024 au sein de l'AS du club représenté. Avoir un index supérieur ou égal à 20 au 01/09/2023 (1 dérogation pourra être donnée par équipe). **Chaque équipe devra être identifiable par une couleur de polo qui lui sera propre.**

FORME DE JEU

Chaque joueur participe à 1 des 4 séries proposées :

Golf Kid's : U8 - 2 ateliers putting (précision et dosage), 3 ateliers chipping (roulé, levé, sortie de bunker), 1 atelier driving (précision et distance), 1 atelier stadium

Greensome score maximum : 12 trous compact – drapeau jaune minimum – index > 50 ou U10 - La limite du score maximum est fixée à 9

Greensome score maximum : 9 trous repères violets filles et rouges garçons – drapeau blanc minimum - 30 < index < 50 ou U14 - La limite du score maximum est fixée à 9

Greensome score maximum : 18 trous – Index < 30 – U16 - La limite du score maximum est fixée à 9

| | | | |
|------------------|-----------------|-------------------|-----------------|
| U10 Filles : | 3 740 m maximum | U10 Garçons : | 4 390 m maximum |
| U12 Filles : | 4 275 m maximum | U12 Garçons : | 4 910 m maximum |
| Benjamines : | 4 660 m maximum | Benjamins : | 5 540 m maximum |
| Minimes filles : | 5 035 m maximum | Minimes garçons : | 5 945 m maximum |

Un classement par série et par club sera établi d'après le barème ci-dessous.

| Place | Points |
|-------------------|--------|
| 1 ^{er} | 135 |
| 2 ^{ème} | 101 |
| 3 ^{ème} | 81 |
| 4 ^{ème} | 68 |
| 5 ^{ème} | 57 |
| 6 ^{ème} | 47 |
| 7 ^{ème} | 41 |
| 8 ^{ème} | 34 |
| 9 ^{ème} | 27 |
| 10 ^{ème} | 24 |
| 11 ^{ème} | 20 |
| 12 ^{ème} | 19 |
| 13 ^{ème} | 18 |
| 14 ^{ème} | 17 |
| 15 ^{ème} | 16 |
| 16 ^{ème} | 15 |
| 17 ^{ème} | 14 |
| 18 ^{ème} | 13 |
| 19 ^{ème} | 12 |
| 20 ^{ème} | 10 |
| 21 ^{ème} | 9 |
| 22 ^{ème} | 8 |
| 23 ^{ème} | 7 |
| 24 ^{ème} | 6 |
| 25 ^{ème} | 5 |

ENGAGEMENTS

Les clubs devront engager leur équipe sur extranet avant le 23 mai. Les équipiers devront être inscrits avant le **8 juin**. Vous ne pourrez pas inscrire un joueur s'il n'a pas remis son certificat médical ou son questionnaire de santé à son club de licence.

CADETS, CHARIOTS ET APPAREILS DE MESURE DE DISTANCE

Aucun cadet n'est autorisé.

L'utilisation de chariot électrique, de téléphone, smartphone ou tout autre moyen électronique de communication ou d'écoute de musique est interdite, ainsi que les appareils de mesure de distance.

ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement des épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, dirigeants de club, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner de conseil. Il leur est interdit de fumer sur le parcours et ils doivent se déplacer à pied.

Les enseignants professionnels des clubs participants pourront intervenir sans nuire à la bonne tenue du temps de jeu. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné et l'exclusion du contrevenant du parcours.

Seuls les marqueurs adultes, pourront se tenir non loin des joueurs sans toutefois les gêner dans leur jeu. Ce ne sont pas des arbitres. Si le marqueur estime que le joueur a oublié une pénalité il peut en discuter avec le joueur sans le perturber et devra impérativement en référer au Comité d'épreuve au moment du recording qui tranchera le litige. Aucun lien de parenté ne doit exister entre le marqueur et les joueurs du groupe encadré.

Épreuve non-fumeur.

PRIX

Souvenirs offerts par la Ligue.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DÉPARTS

1 représentant de la Ligue et 1 OBEC du club d'accueil.

Départs communiqués sur le site de la Ligue 5 jours francs avant l'épreuve.

5 OPENS ET CHAMPIONNATS REGIONAUX

- | | |
|---|---------|
| 5.1. OPEN RÉGIONAL U8 (ex-championnat régional U8) | page 35 |
| 5.2. OPEN RÉGIONAL U10 (ex-championnat régional U10) | page 36 |
| 5.3. OPEN RÉGIONAL U16 9 U16 9 & 18 TROUS 37 | page |
| 5.4. CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES ET U12 | page 38 |
| 5.5. CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS | page 39 |

5.1 OPEN REGIONAL U8

17 mars aux Aisses, 21 avril aux Sarrays*, 5 mai à Chartres, 30 juin à la Picardière*, 15 septembre à La Carte, 13 octobre 2024 à Bourges*

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française ou étrangère, né(e)s en 2016 et 2017, licenciés dans la Ligue du Centre Val de Loire et ayant validé un drapeau Jaune minimum.

Champ limité à 27 joueurs.

FORME DE JEU

Épreuve sur 6 tours : 3 tours / Score maximum individuel / 9 trous pitch & putt ou compact

3 tours / Match play greensome / 9 trous pitch & putt ou compact

Classement individuel en brut par sexe. En cas d'égalité au terme des 6 épreuves, les joueurs seront déclarés co vainqueur. Chaque joueur marque des points sur chaque épreuve individuelle et les **2 meilleures performances** seront retenues. La participation aux épreuves en greensome rapporte 1 point / épreuve plafonné à 2 points par joueur maximum. Les joueurs pourront s'inscrire en équipe (les 2 joueurs ne devront pas forcément être du même club) ou en individuel auquel cas la Ligue composera les équipes à la clôture des inscriptions.

Nombre de joueurs par catégories

N > 16
N de 11 à 16
N de 6 à 10
N de 4 à 5
N ≤ 3

Nombre de joueurs marquant des points

6 premiers (7, 5, 4, 3, 2, 1 point)
5 premiers (6, 4, 3, 2, 1 point)
4 premiers (5, 3, 2, 1 point)
3 premiers (4, 2, 1 point)
2 premiers (3, 1 point)

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements 5 jours avant chaque épreuve. Ils devront parvenir par mail à la Ligue competition@golf-centre.fr. Droit de jeu de 10 € à régler sur place au golf d'accueil et comprenant 1 jeton de practice.

DÉPARTS

Heures de départ disponibles sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr 48h avant l'épreuve.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Un marqueur (hors famille des joueurs) devra accompagner chaque équipe de U8. Les parents qui engagent leur enfant dans le championnat, s'engagent à accompagner au minimum 1 épreuve sur 2.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

1 représentant du club effectivement présents et l'OBEC.

PRIX

Le premier et la première du classement cumulé de toutes les épreuves remporte le titre.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets, chariots électriques et appareils de mesure de distance non autorisés, accompagnateurs à distance.

Les voitures et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs : voir § 1.1-2 (4)

*Tour en greensome

5.2 OPEN RÉGIONAL U10

17 mars aux Aisses, 21 avril aux Sarrays*, 5 mai à Chartres, 30 juin à la Picardière*, 15 septembre à La Carte, 13 octobre 2024 à Bourges*

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française ou étrangère, né(e)s en 2014 et 2015, licenciés dans la Ligue du Centre Val de Loire et ayant validé un drapeau Jaune minimum.

Champ limité à 27 joueurs.

FORME DE JEU

Épreuve sur 6 tours : 3 tours / Score maximum individuel / 18 trous pitch & putt ou compact ou 9 trous grand parcours
3 tours / Match play greensome / 18 trous pitch & putt ou compact ou 9 trous grand parcours

Classement individuel en brut par sexe. En cas d'égalité au terme des 6 épreuves, les joueurs seront déclarés vainqueur. Chaque joueur marque des points sur chaque épreuve individuelle et les **2 meilleures performances** seront retenues. La participation aux épreuves en greensome rapporte 1 point / épreuve plafonné à 2 points par joueur maximum. Les joueurs pourront s'inscrire en équipe (les 2 joueurs ne devront pas forcément être du même club) ou en individuel auquel cas la Ligue composera les équipes à la clôture des inscriptions.

Nombre de joueurs par catégories

N > 16

N de 11 à 16

N de 6 à 10

N de 4 à 5

N ≤ 3

Nombre de joueurs marquant des points

6 premiers (7, 5, 4, 3, 2, 1 point)

5 premiers (6, 4, 3, 2, 1 point)

4 premiers (5, 3, 2, 1 point)

3 premiers (4, 2, 1 point)

2 premiers (3, 1 point)

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements 5 jours avant chaque épreuve. Ils devront parvenir par mail à la Ligue competition@golf-centre.fr. Droit de jeu de 10 € à régler sur place au golf d'accueil et comprenant 1 jeton de practice.

DÉPARTS

Heures de départ disponibles sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr 48h avant l'épreuve.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Un marqueur (hors famille des joueurs) devra accompagner chaque équipe de U10. Les parents qui engagent leur enfant dans le championnat, s'engagent à accompagner au minimum 1 épreuve sur 2.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

1 représentant du club effectivement présents et l'OBEC.

PRIX

Le premier et la première du classement cumulé de toutes les épreuves remportera le titre.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets, chariots électriques et appareils de mesure de distance non autorisés, accompagnateurs à distance.

Les voitures et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs : voir § 1.1-2 (4)

*Tour en greensome

5.3 OPEN RÉGIONAL U16 9 & 18 TROUS

17 mars aux Aisses, 21 avril aux Sarrays*, 5 mai à Chartres, 30 juin à la Picardière*, 15 septembre à La Carte, 13 octobre 2024 à Bourges*

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française ou étrangère, né(e)s entre 2008 et 2013, licenciés dans la Ligue du Centre Val de Loire et ayant validé un drapeau blanc minimum ou ayant un index < 48. Sur classement possible d'un U10 uniquement sur accord de l'équipe technique régionale.

Champ limité à 21 joueurs sur 9 trous et 15 joueurs sur 18 trous.

FORME DE JEU

Épreuve sur 6 trous : 3 tours / Score maximum individuel / 9 ou 18 trous

3 tours / Match play greensome / 9 trous ou 18 trous compacts

Pour les joueurs dont l'index serait inférieur à 36, ils pourront choisir de jouer sur 18 trous les étapes individuelles.

Classement individuel en brut par sexe et par série (9 & 18 trous). En cas d'égalité au terme des 6 épreuves, les joueurs seront déclarés co vainqueur. Chaque joueur marque des points sur chaque épreuve individuelle et les **2 meilleures performances** seront retenues. La participation aux épreuves en greensome rapporte 1 point / épreuve plafonné à 2 points par joueur maximum. Les joueurs pourront s'inscrire en équipe (les 2 joueurs ne devront pas forcément être du même club) ou en individuel auquel cas la Ligue composera les équipes.

Nombre de joueurs par catégories

N > 16

N de 11 à 16

N de 6 à 10

N de 4 à 5

N ≤ 3

Nombre de joueurs marquant des points

6 premiers (7, 5, 4, 3, 2, 1 point)

5 premiers (6, 4, 3, 2, 1 point)

4 premiers (5, 3, 2, 1 point)

3 premiers (4, 2, 1 point)

2 premiers (3, 1 point)

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements 5 jours avant chaque épreuve. Ils devront parvenir par mail à la Ligue competition@golf-centre.fr. Droit de jeu de 10 € à régler sur place au golf d'accueil et comprenant 1 jeton de practice.

DÉPARTS

Heures de départ disponibles sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr 48h avant l'épreuve.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Un marqueur (hors famille des joueurs) devra accompagner chaque partie. Les parents qui engagent leur enfant dans le championnat, s'engagent à accompagner au minimum 1 épreuve sur 2.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

1 représentant du club effectivement présent et l'OBEC.

PRIX

Le premier et la première du classement cumulé de toutes les épreuves remportera le titre.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets, chariots électriques et **appareils de mesure de distance** non autorisés, accompagnateurs à distance.

Les voitures et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs : voir § 1.1-2 (4)

5.4 CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES Benjamins et U12

8 et 9 juin 2024 au Golf de Montargis Vaugouard

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française ou étrangère, né(e)s en 2010 et après, licenciés dans la Ligue du Centre Val de Loire et respectant les restrictions suivantes :

- Pour les benjamins : avoir réalisé 8 tours stroke play ou score maximum sur 18 trous depuis le 01/09/2023
- Pour les U12 : avoir réalisé au minimum 6 tours stroke play ou score maximum sur 18 trous depuis le 01/09/2023
- S'être acquitté du droit de jeu fédéral
- Avoir un index répondant aux critères suivants

| | | Distance max | Garçons | Filles |
|-----------|-------------------------|-------------------|-------------|-------------|
| U12 | né(e)s en 2012 et après | 4 275 m / 4 910 m | Index <= 35 | Index <= 40 |
| Benjamins | né(e)s en 2010 et 2011 | 4 660 m / 5 540 m | Index <= 24 | Index <= 28 |

Des wild cards pourront être accordées en cas de blessure.

FORME DE JEU

Épreuves sur 2 jours : score maximum / 36 trous / 18 trous par jour

Classement individuel en brut par catégorie et par sexe. En cas d'égalité pour le titre régional, un play-off en trou par trou sera organisé.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements 10 jours avant l'épreuve. Ils devront parvenir par mail à la Ligue competition@golf-centre.fr.

DÉPARTS

Heures de départ disponibles sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr 48h avant l'épreuve.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Un marqueur (hors famille des joueurs) devra accompagner chaque équipe de U12.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

1 représentant du club effectivement présent, l'Arbitre et l'OBEC.

PRIX

Le premier et la première du classement brut seront Champion régional de leur catégorie.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets, chariots électriques et appareils de mesure de distance non autorisés, accompagnateurs à distance.

Les voitures et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs : voir § 1.1-2 (4)

5.5 CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS

27-28 juin au Golf du Val de l'Indre

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses de la Ligue du Centre Val de Loire :

- ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.
- titulaires de la licence FF Golf et du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, valable pour 2024, et enregistré auprès du Club ou de la Fédération ; ou si le joueur a fourni un certificat en 2022 ou 2023, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.
- membres de leur AS.
- à jour du paiement de leur droit de jeu fédéral

Les inscriptions seront prises en compte en respectant le cahier des charges fédérales des Trophées Seniors, épreuve support de ce championnat.

Le Comité de l'épreuve ne donnera l'autorisation de jouer en voiturette qu'aux joueurs handigolf titulaires du médical Pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes ».

FORME DE JEU

STROKE-PLAY / 36 trous / 18 trous par jour, classement individuel en brut dames seniors 1ère et 2ème séries, messieurs seniors, seniors 2, seniors 3, 1ère et 2ème séries.

Index en 1ère série pas supérieur à :

- 15,4 pour les dames
- 11,4 pour les messieurs

Index en 2ème série pas supérieur à :

- 28,4 pour les dames
- 24,4 pour les messieurs

Pour les titres, en cas d'égalité, le départage se fera en play-off trou par trou. Pour les suivants le départage se fera sur les derniers 9 trous, 6 trous, 3 trous et le dernier

ENGAGEMENTS

Engagement : 80 € ; auprès du club hôte 15 jours avant le début de l'épreuve.
Précisez votre catégorie "Seniors 1" ou "Seniors 2" ou « Seniors 3 » et votre index.

DÉPARTS

Heures de départ disponibles au Club hôte et sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr 48h avant l'épreuve.

COMITÉ D'ÉPREUVE

Deux représentants du club effectivement présents et l'OBEC.

PRIX

Le premier et la première dans chaque catégorie du classement en brut seront Champion et Championne régional de leur catégorie.

Cette épreuve comptera au mérite national seniors.

6 JEUNES

| | |
|---|---------|
| 6.1. TROPHÉE B. CICÉ (pro am jeunes) | page 41 |
| 6.2. QUALIFICATION REGIONALE | page 42 |
| 6.3. FINALE INTER RÉGIONALE | page 44 |

6.1 TROPHÉE BENOIT CICÉ

6 juillet au Golf de Touraine

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Chaque club pourra présenter 1 équipe / pro enseignant sur sa structure. Les équipes seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions, dans la limite de 2 équipes par club. Les équipes 3 pourront être retenues dans la limite du champ maximum de 22 équipes.

La Ligue présentera 1 équipe avec 3 enfants issus des groupes de Ligue dont au minimum 1 fille.

1 équipe sera composée d'un pro et de 3 amateurs U16 dont au moins 1 U14 (poucet, poussin ou benjamin)

Catégories d'âge :

| | | |
|--------------------|--------------|----------------------|
| U10 : | | nés en 2014 et après |
| Poussins : | 11 et 12 ans | nés en 2012 et 2013 |
| Benjamins : | 13 et 14 ans | nés en 2010 et 2011 |
| Minimes : | 15 et 16 ans | nés en 2008 et 2009 |

FORME DE JEU

18 trous / shot gun / repères de catégorie d'âge

Addition des 2 meilleurs scores (score maximum) en net et en brut par trou

Handicap des amateurs : pas de limite, les 3/4 des index seront rendus avec un maximum de 24. Les index seront contrôlés à la date du 29 juin 2024.

ENGAGEMENTS

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve avec envoi à la Ligue (competition@golf-centre.fr)** du mode de qualification des joueurs de l'école de golf (détail du ranking appliqué).

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

CADETS, CHARIOTS ET APPAREILS DE MESURE DE DISTANCE

Epreuve non-fumeur, Cadets, chariots électriques et appareils de mesure de distance non autorisés, accompagnateurs à distance.

Les voiturettes et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs : voir § 1.1-2 (4)

ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement des épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, dirigeants de club, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner de conseil. Il leur est interdit de fumer sur le parcours et ils doivent se déplacer à pied.

PRIX

Souvenirs offerts par la Ligue.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DÉPARTS

1 représentant de la Ligue et 1 OBEC du club d'accueil.

Départs en shot gun à 10h. Briefing à 9h30 avec les pros de chaque équipe.

6.2 QUALIFICATION REGIONALE Benjamins et U12

8 et 9 juin 2024 au Golf de Montargis Vaugouard

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

Épreuve qualificative pour la finale Interrégionale

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les qualifications sont ouvertes aux joueurs et joueuses de nationalité française, né(e)s en 2009 et après, licenciés dans la Ligue du Centre Val de Loire et respectant les restrictions suivantes :

- Pour les benjamins : avoir réalisé 8 tours stroke play ou score maximum sur 18 trous depuis le 01/09/2023
- Pour les U12 : avoir réalisé 8 tours stroke play ou score maximum sur 18 trous depuis le 01/09/2023
- S'être acquitté du droit de jeu fédéral
- Avoir un index répondant aux critères suivants

| | | Distance max | Garçons | Filles |
|-----------|-------------------------|-------------------|-------------|-------------|
| U12 | né(e)s en 2012 et après | 4 275 m / 4 910 m | Index <= 30 | Index <= 35 |
| Benjamins | né(e)s en 2010 et 2011 | 4 660 m / 5 540 m | Index <= 24 | Index <= 28 |

Des wild cards pourront être accordées à condition que l'enfant ait le drapeau d'or.

FORME DE JEU

Cumul de points entre 1 Epreuve sur 2 jours (Score maximum / 36 trous / 18 trous par jour) et 1 ranking

Attribution de points :

Des points seront attribués en fonction de la place obtenue :

- Benjamins : au ranking national jeunes publié le 5 juin 2024 et après les 2 tours de l'épreuve selon les tables suivantes
- U12 : au ranking des places aux grands prix jeunes de la Ligue Centre Val de Loire ayant eu lieu entre le 01/01/2024 et le 01/06/2024 et après les 2 tours de l'épreuve selon les tables suivantes

Le classement sera fait sans départager les joueurs à égalité.

Si des joueurs sont à égalité, les points des places en cause seront partagés entre les joueurs.

Exemple : 3 joueurs sont 3^{ème} ex æquo : 3^{ème} 81 points ; 4^{ème} 68 points ; 5^{ème} 57 points
(81+68+57) / 3 = 68,66 points. Les joueurs à égalité auront donc chacun 68,66 points.

Un joueur ne participant qu'à une seule épreuve sera classé avec les points de sa seule épreuve.

En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, les joueurs seront départagés par le meilleur résultat en points puis le deuxième meilleur résultat en points. En cas d'égalité parfaite, les joueurs à égalité seront qualifiés à la Finale Inter Régionale.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements individuels : **10 jours avant la compétition**. Les inscriptions devront être envoyées par le club (competition@golf-centre.fr).

Un joueur sans certificat médical ou questionnaire de santé enregistré, **5 jours francs** avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

COMITE DE L'ÉPREUVE

1 représentant du club effectivement présent, l'Arbitre et l'OBEC.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets et chariots électriques non autorisés, appareils de mesure interdits accompagnateurs à distance.

Les voitures et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs : voir § 1.1-2 (4)

Points attribués par épreuve

| Place | Garçons | Filles |
|-------------------|---------|--------|
| | Points | Points |
| 1 ^{er} | 135 | 135 |
| 2 ^{ème} | 101 | 101 |
| 3 ^{ème} | 81 | 81 |
| 4 ^{ème} | 68 | 68 |
| 5 ^{ème} | 57 | 57 |
| 6 ^{ème} | 47 | 47 |
| 7 ^{ème} | 41 | 41 |
| 8 ^{ème} | 34 | 34 |
| 9 ^{ème} | 27 | 27 |
| 10 ^{ème} | 24 | 24 |
| 11 ^{ème} | 20 | 20 |
| 12 ^{ème} | 19 | 19 |
| 13 ^{ème} | 18 | 18 |
| 14 ^{ème} | 17 | 17 |
| 15 ^{ème} | 16 | 16 |
| 16 ^{ème} | 15 | |
| 17 ^{ème} | 14 | |
| 18 ^{ème} | 13 | |
| 19 ^{ème} | 12 | |
| 20 ^{ème} | 10 | |
| 21 ^{ème} | 9 | |
| 22 ^{ème} | 8 | |
| 23 ^{ème} | 7 | |
| 24 ^{ème} | 6 | |
| 25 ^{ème} | 5 | |

QUALIFICATION POUR LA FINALE INTER REGIONALE

Les meilleurs joueurs dans chaque catégorie seront qualifiés pour la finale interrégionale en fonction des quotas qui seront publiés à la date de clôture des inscriptions.

WILD CARDS

Des wild cards pourront être attribués sur critères médical. Les joueurs sur liste de sportifs de haut niveau pourront également obtenir une wild card.

6.3 FINALE INTER RÉGIONALE Benjamins et U12

15-16 juin 2024 au Golf de l'Île d'Or

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses amateurs de nationalité française **qualifiés par leur Ligue**.

Non-ouvert aux joueurs et joueuses directement qualifiés pour le Championnat de France des Jeunes.

Exception : les joueurs sélectionnés pour les matchs en équipe de France de l'année en cours sont automatiquement qualifiés pour disputer la finale interrégionale.

Catégories d'âge :

U12 : nés en 2012 ou après

Benjamins : nés en 2010 et 2011

Distance de jeu :

Voir recommandations § 3-6-4

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, cadets, chariots électriques et appareils de mesure de distance non autorisés, accompagnateurs à distance.

Les voiturettes et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs : voir § 1.1-2 (4)

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours : Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

A l'issue de l'épreuve, le nombre de joueurs correspondant au quota attribué pour l'inter-région sera qualifié pour le Championnat de France des Jeunes. En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play-off en trou par trou sera organisé.

Les quotas de places attribués au championnat de France par catégorie seront publiés 10 jours avant l'épreuve.

COMITE DE L'ÉPREUVE

1 représentant par Ligue et le ou les arbitres du tournoi.